

2010/11 957
Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes

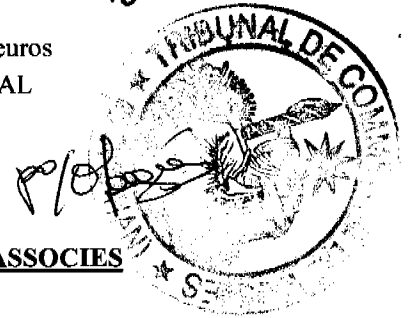
26 MARS 2010

A.D.S.L.

Société à Responsabilité Limitée au capital de 80 000 euros

SIEGE SOCIAL : Zone de Bel-Orient – 56140 BOHAL

En cours d'immatriculation au RCS VANNES



ACTE SOUS SEING PRIVE

EXPRIMANT LE CONSENTEMENT UNANIME DES ASSOCIES

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

- Monsieur GUIHENEUC Joël
Propriétaire de 320 parts
- Monsieur CORRE Jean-Luc
Propriétaire de 240 parts
- Monsieur FOUGERAY Ludovic
Propriétaire de 240 parts

Seuls associés de la société A.D.S.L., SARL au capital de 80.000 euros, dont le siège social est situé à BOHAL (56140) – Zone de Bel Orient, en cours d'immatriculation au RCS de VANNES,

Statuant conformément à l'article 19 paragraphe 1 des statuts de cette société,

ONT PRIS A L'UNANIMITE LA DECISION SUIVANTE :

DECISION UNIQUE :

Les associés décident de nommer Monsieur Ludovic FOUGERAY, cogérant, aux fonctions de Directeur permanent et effectif de l'activité de transport, parallèlement à ses fonctions de cogérant, à compter de ce jour.

Sa rémunération fera l'objet d'une décision ultérieure.

Fait à BOHAL

Le 16 Décembre 2009
En deux exemplaires originaux